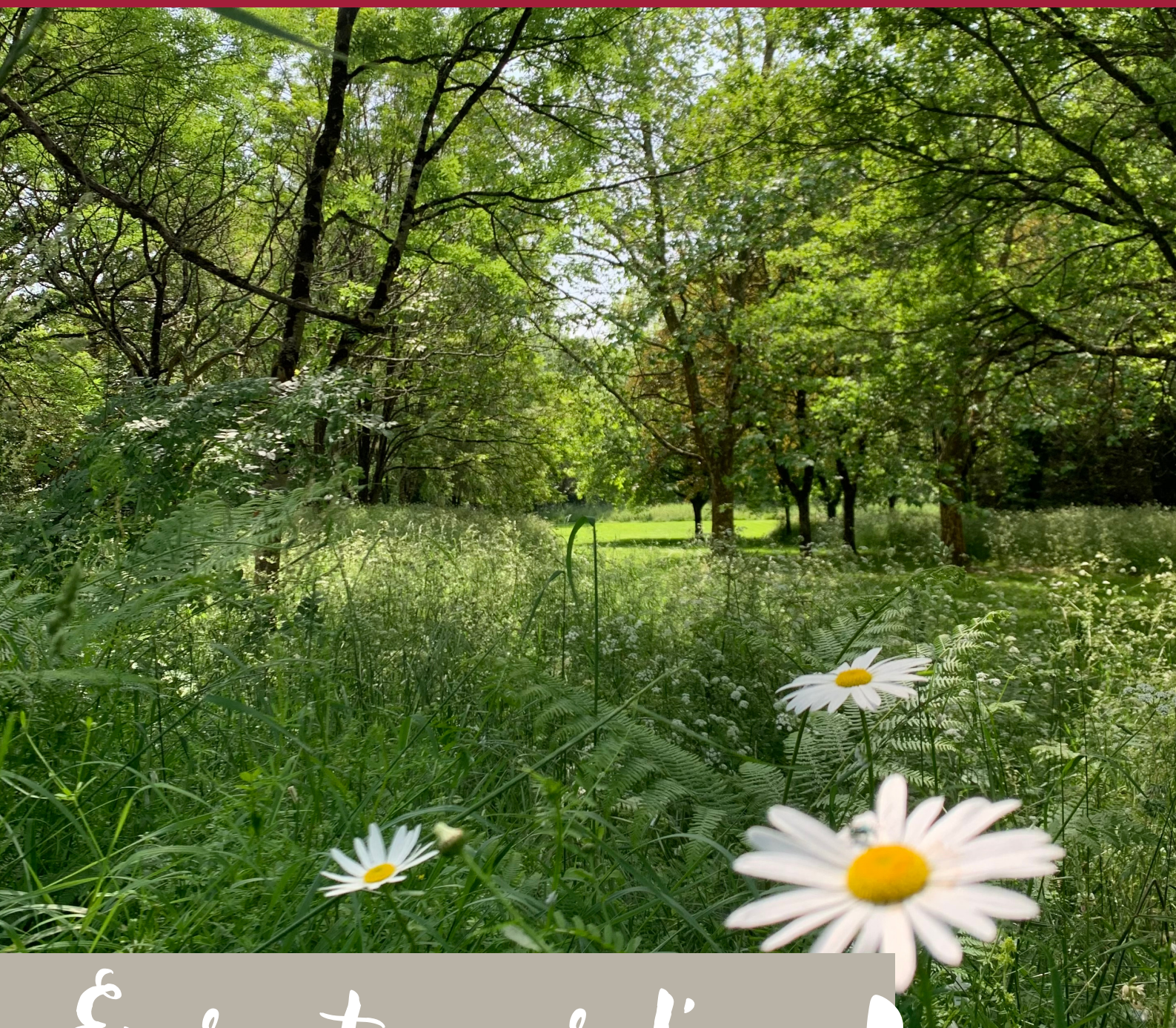




LA CHAPELLE-PALLUAU

Infos

Bulletin n°78 -
Juillet 2023



En route pour l'

été



Vie municipale

Budgets 2023

Voté le 5 avril dans un contexte national contraint, le budget général 2023 de la commune s'élève à 2 018 787 euros.

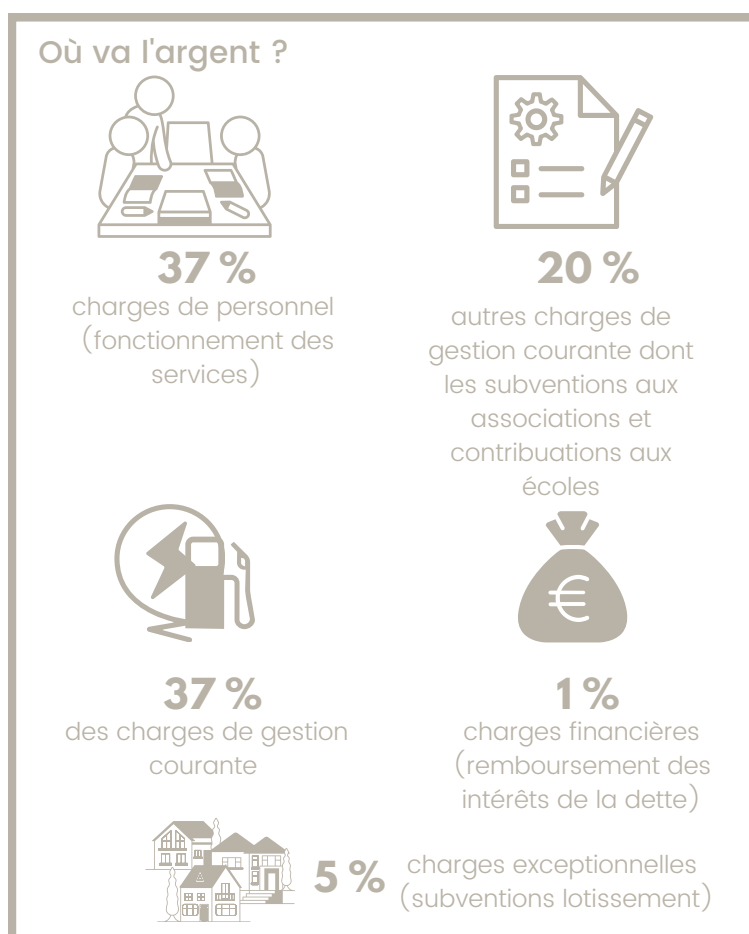
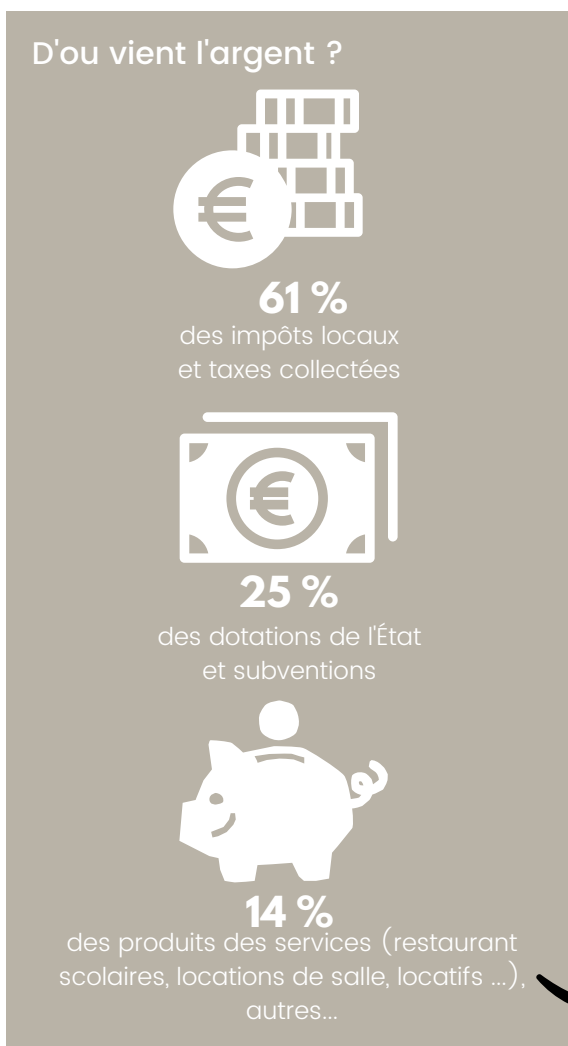


Comprendre le budget

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités. Pour en comprendre le sens, il convient de connaître certaines données. Explications.



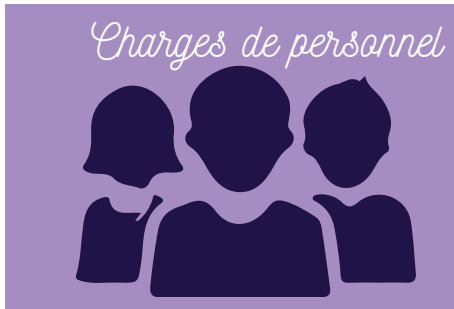
La section de **fonctionnement** regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année (voir ci-dessous). La section d'**investissement** présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.



Rappel ! Les services proposés par la commune aux habitants n'ont pas pour objectif de générer des profits.



Un budget au service des Chapellois



Traitements et cotisations aux différents organismes pour les personnels représentent un poste important dans le budget.



Augmentations des coûts du prestataire Restoria pour le restaurant scolaire durant l'année.



Participation municipale versée à l'OGEC sur la base du coût d'un élève de notre école publique située à Palluau.



Entretien de tous les espaces publics (cimetière, terrains sportifs, chemins pédestres...)



Réhabilitation de l'ancienne mairie en logement, entretien des locaux communaux, balayage et entretien des voies communales...



Adhésion au tarif réglementé EDF, nouveaux horaires de l'éclairage public visent à faire diminuer cette part du budget.



Les principaux investissements à venir



Etudes pour la réhabilitation et l'entretien de l'église.



Travaux sur concessions reprises, renouvellement et délivrance de concessions ...

Procès-verbaux

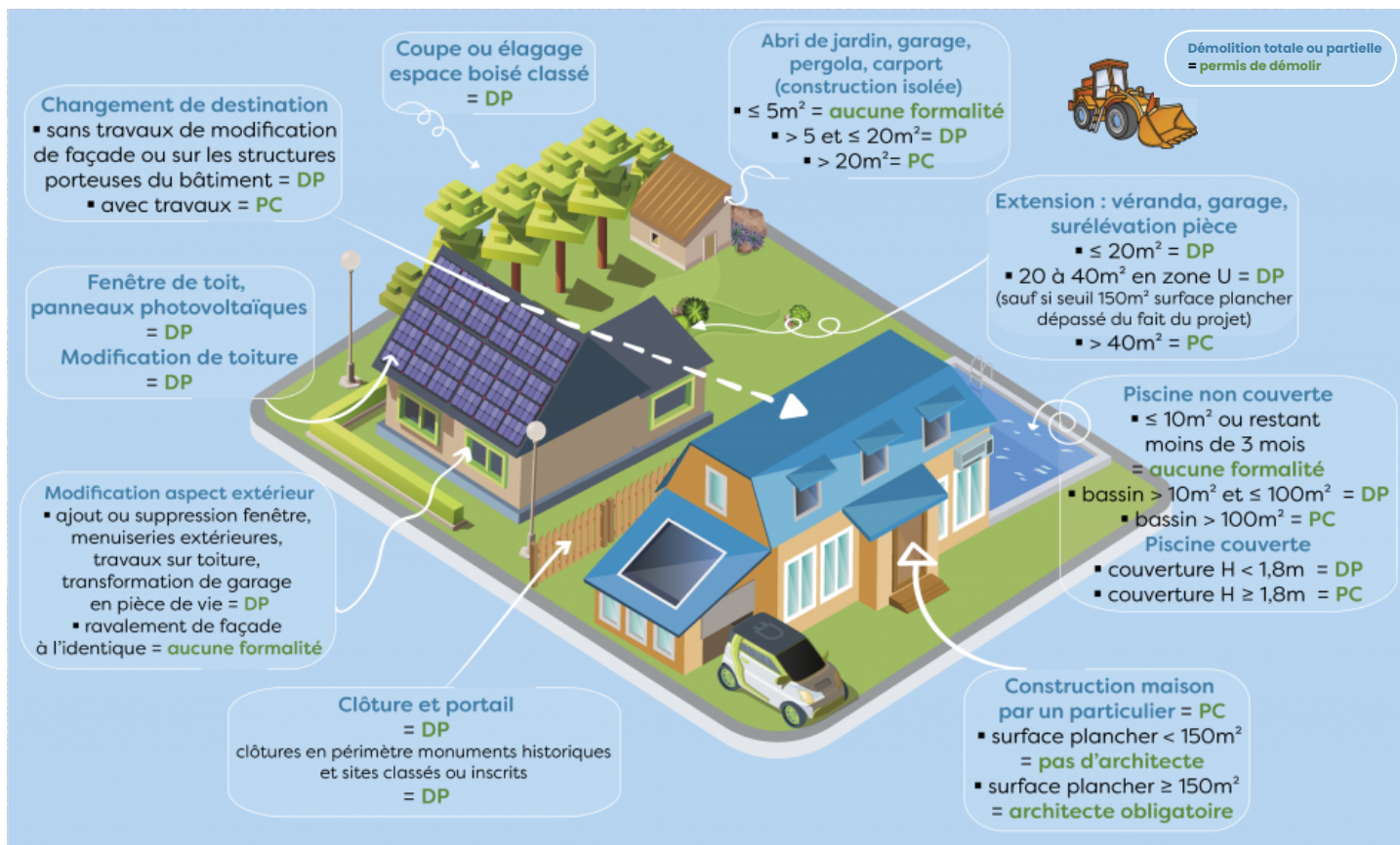
Les procès-verbaux sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie.





QUELLE DÉMARCHÉ POUR VOTRE PROJET ?

Vous avez des travaux à réaliser et vous ne savez pas quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ? Découvrez la liste des travaux et les autorisations ci-dessous :



DP = déclaration préalable (délai instruction 1 mois) PC = permis de construire (délai instruction 2 mois maison individuelle, 3 mois autre projet)
Zone U = zone urbaine Zone AU = zone à urbaniser Zone A = zone agricole Zone N = zone naturelle

Pour les terrasses, le PLUi-H considère qu'une terrasse est surélevée au-delà de 0,40m.

Pour répondre à vos questions, vous êtes invité à vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie.

Le dépôt de votre dossier peut se faire soit au **secrétariat de la mairie**, soit par **courrier recommandé**, soit via le **guichet unique** à l'adresse suivante : <https://vietboulagne.geosphere.fr/guichet-unique>

Si vous avez déposé une déclaration préalable de travaux, un permis de construire de 2018 à aujourd'hui, et que vos travaux sont terminés, veuillez déposer en mairie votre déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. (servicepublic.fr - cerfa n°13408*07). Elles sont demandées par le notaire en cas de vente.



RÈGLEMENTATION POUR LES PLANTATIONS :

La distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin varie selon la hauteur de votre plantation.

Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.



TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES

En date du 5 avril 2023, le conseil municipal a délibéré et fixé les taux d'imposition pour l'année en cours, représentant une augmentation de 5 % :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,03 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,17 %



DÉMARCHES FISCALES

Le service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" s'enrichit pour permettre aux propriétaires de déclarer

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ceux-ci devront, **pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent. Quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, ils devront préciser l'identité des occupants et la période d'occupation** (situation au 1er janvier 2023).

Cette déclaration est désormais ouverte et accessible en ligne à partir de l'espace sécurisé d'impots.gouv.fr dans la rubrique « Gérer mes biens immobiliers ».

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un agent, soit **par téléphone au 0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, soit en vous rendant directement dans votre centre des finances publiques ou en prenant rendez-vous à France services.

NUMÉROTATION DES MAISONS

Votre plaque de numéro de maison disponible en mairie.

Suite à la construction des nouveaux lotissements, la commune détient vos plaques de numéro de maison : elles sont à venir chercher en mairie.



CIMETIÈRE

Nouveau règlement

Le Conseil municipal a délibéré la mise en place d'un nouveau règlement de cimetière le 4 janvier 2023, ainsi que de nouveaux tarifs suite à la procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Vous le retrouvez à l'entrée du cimetière. Il est également consultable sur le site internet et en mairie.





Vie sociale et pratique

RÈGLES DE VOISINAGE

Pour bien vivre ensemble dans notre commune, il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles. La qualité de vie au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, le respect de son voisinage et de son environnement.

STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Arrêté de la préfecture
n°22/CAB/399

Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits, tapages injurieux ou nocturnes, troublant la tranquillité d'autrui, sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe. Code pénal : R 623-2.



BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique. Code pénal : R 623-2 - Code santé publique : R 1337-1.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. [Règlement sanitaire départemental](#).

AU JARDIN AUSSI IL Y A DES RÈGLES ...

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux sont à déposer en déchetterie.



Les barbecues, planchas, et autres cuisines de plein air

On se sent bien, l'été autour de plats cuisinés dehors, que des saveurs odorantes et appétissantes nous titillent les narines !



Souvent, tout le voisinage en « profite ».

Soyons citoyens & courtois !



LES DÉPÔT SAUVAGES

Des **points d'apport volontaires** (colonne enterrée, conteneurs à verres et à papier) sont à la disposition des habitants. Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur toute ou partie de la voie publique. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit. Des poursuites sont engagées lorsque l'auteur est identifié. Si vous constatez un dépôt sauvage, **soyez contributeur citoyen à l'identification** ! Prenez des photos, notez le numéro de la plaque minéralogique et prévenez la mairie. Code pénal : R 632-1, R 644-2 et R 635-8.



VOL D'UN HÉLICOPTÈRE À BASSE ALTITUDE

ENEDIS vous informe que des vols en hélicoptère à très basse altitude auront lieu sur la commune entre le 26 juin et le 14 juillet, dans le cadre de la surveillance des lignes aériennes de moyenne tension.



LUTTER CONTRE LES TAUPES, CHENILLES, ET ESPÈCES ENVAHISSANTES

Le G.D.O.N. Vie et Boulogne est opérationnel depuis 2000. C'est une association qui emploie 3 salariés et regroupe une quarantaine de bénévoles, lesquels, au travers de leurs missions, limitent les dégâts engendrés par les rongeurs aquatiques et les taupes.

Polleniz, association régionale, coordonne et gère la lutte contre les nuisibles avec l'appui de ses groupements locaux pour une lutte efficace et homogène sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire.

La lutte contre ces nuisibles ne peut être efficace que si elle est conduite de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

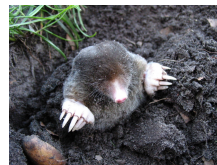
Les missions prioritaires du GDON sont :

- la lutte contre les rongeurs aquatiques,
- la lutte contre les taupes,
- la lutte contre les chenilles processionnaires,
- la lutte contre les espèces envahissantes.

Selon le besoin, vous pouvez contacter :



Lutte contre les frelons asiatiques
Service environnement – déchets
02 51 31 67 33

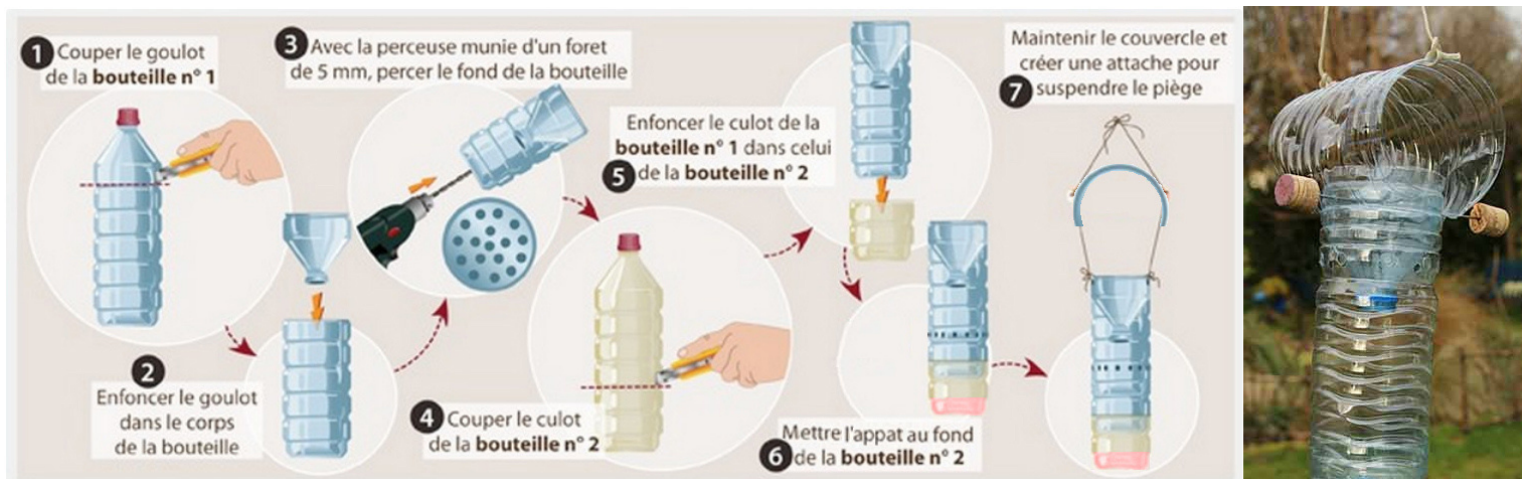


Lutte contre les taupes
GDON – Fabien GARANDEAU
07 77 49 08 56



Lutte contre les rongeurs aquatiques
Prévenir la mairie, la société de chasse fera le nécessaire

Pour fabriquer un piège à frelons



La recette de l'appât :

75 cl de vin blanc (impératif pour protéger les abeilles),
33 cl de panaché,
40 cl de sirop de fruits rouges.



Affaires scolaires



C'EST LA RENTRÉE

Effectifs. Restoria (partage des repas en liaison froide). tarifs cantine-garderie, on vous dit tout ...

Une année scolaire vient de s'achever ; après deux années COVID bien compliquées, tant pour les enseignants, les agents, les élèves et leurs parents, l'année scolaire 2022 -2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions, ainsi que pour les services périscolaires (cantine-garderie).

Toutefois, et pour avoir déjà communiqué sur le sujet, les augmentations imposées par Restoria, le prestataire ont été sévères.

Les membres de la commission se sont réunis plusieurs fois, au cours de cette année scolaire, pour statuer, s'il fallait ou pas, répercuter les hausses aux familles, conscients des difficultés financières des ménages.

A chaque fois, nous avons pris la décision de minimiser les augmentations des tarifs repas, même si notre déficit budgétaire sur les postes "cantine/garderie" ne cesse, dans ces conditions, de croître.

Pour information, les augmentations de notre prestataire de février 2022 à juin 2023 se sont élevées à plus de 23,67 %, et nous avons pour la même période augmenter les tarifs cantine de 17,85 % et seulement de 8 % sur les tarifs garderie avec goûter.

EFFECTIF RENTREE SCOLAIRE 2023 - 2024 :

60 élèves inscrits soit :

20 TPS/PS et MS (Maternelles)

19 CP

21 CE1/CE2,

et 2 entrées prévues en maternelle au 1er janvier 2024

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous avons un effectif de 57 enfants.

Dominique DESMONS

MENU

sur <https://www.radislatoque.fr/>



02.51.98.51.08 (Mairie)



periscolaire@lachapellepalluau.fr





Affaires culturelles

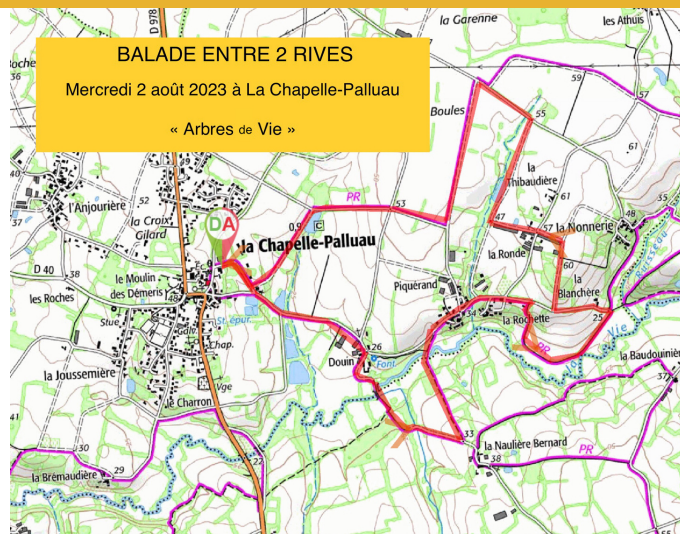
BALADE ENTRE DEUX RIVES

"B2R" de retour sur La Chapelle-Palluau

le mercredi 2 août 2023 à 18h30 !

Vie et Boulogne renouvelle cette animation pour l'été 2023 et donne rendez-vous aux amateurs de randonnée tous les mercredis avec un départ à 18h30 :

- Mercredi 12 juillet : Les Lucs-sur-Boulogne
- Mercredi 19 juillet : Beaufou
- Mercredi 26 juillet : Bellevigny
- **Mercredi 2 août : La Chapelle-Palluau**
Départ à l'ancienne salle polyvalente-
(2 rue de Douin)
- Mercredi 9 août : Grand'Landes



Le circuit validé en commission CCAPA comptera un peu plus de 7 kms. Cette balade sera placée sous le thème "Arbres de Vie". Nous comptons sur votre présence.

LA JOSÉPHINE 2023

Solidarité autour du cancer du sein : et si on participait ?



En 2023, la ville de La Roche-sur-Yon réitère La Joséphine en nous invitant une nouvelle fois à nous joindre à cet évènement solidaire et convivial.

Une formule hybride est de nouveau proposée cette année. Le dimanche 8 octobre, la fameuse vague rose fera son grand retour dans les rues du centre-ville yonnais.

Du 30 septembre au 7 octobre, il sera également offert à toutes les femmes de courir ou marcher "à domicile", dans leur commune, toujours au profit de la lutte contre le cancer.

C'est pourquoi nous renouvelons notre inscription. Reste à définir le parcours qui vous sera proposé...

BOURSE " JEUNES BÉNÉVOLES VENDÉENS "

Tu as entre 16 et 25 ans et tu t'investis bénévolement dans une association vendéenne ? Le Département de la Vendée t'aide à financer ton permis de conduire ou tes études supérieures.

Encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent bénévolement au service des autres. Tel est l'objectif de la bourse "Jeunes bénévoles" lancée par le Département de la Vendée dans le cadre de son Plan Vendée Double Cœur.

La bourse peut aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans, bénévoles au sein d'une association vendéenne, à financer la poursuite de leurs études ou le passage du permis de conduire. Les candidatures sont sélectionnées selon la portée de l'engagement en termes d'intérêt collectif, de niveau de responsabilité, de temps consacré au projet et de la crédibilité de chaque dossier.

Les bourses attribuées sont d'un montant variable, allant de 350 à 800 €. En 2022, cette bourse a distingué 112 jeunes bénévoles vendéens.

Dépôt de dossier sur <https://subventions.vendee.fr>

Renseignements : vendeedoublecoeur@vendee.fr ou 02 28 85 81 44.





Vie Associative

CHAPEUL'FAIRE, un rendez-vous organisé par le Comité des fêtes

Habitantes et habitants de la Chapelle-Palluau, le comité des fêtes est heureux de vous convier à partir de 12h00 **le dimanche 10 septembre 2023 sur le terrain arboré de l'ancienne salle municipale**, rue de Douin.

Venez seul ou en famille avec votre pique-nique, n'oubliez pas : palets, pétanques, cartes, bâton de marche ou chaises longues.... (Tables et bancs pour ceux qui le veulent seront à disposition).

Les Associations et Artisans qui souhaitent s'associer à ce rendez-vous, pourront vous faire découvrir ce qu'ils savent faire ou ce qu'ils peuvent vous apporter.

Un groupe musical animera l'apéritif, ce moment convivial vous sera offert par le comité des fêtes. Puis un bar sera à votre disposition l'après-midi jusqu'à 17h00.

Nous comptons sur vous pour venir nombreux. Peut-être faudra-t-il que vous réserviez cette même date chaque année, allez savoir.....

Sans oublier notre concours de belote **samedi 25 novembre à l'Espace A'Capella**.

Le comité des fêtes



DES NOUVELLES DES PIÈCES MONTÉES

La troupe de théâtre les Pièces Montées écrit actuellement sa prochaine pièce, une intrigue pleine de rebondissements intitulée Nouvel « Air » à la Métairie, qu'elle jouera fin 2024 à la salle A'Capella. « Nous avons initialement prévu de jouer fin 2023, mais il faudra être patient. Nous souhaitons prendre le temps d'écrire et de mettre en scène ce nouvel opus des aventures des familles Tendu et Faitout », soulignent Christian Charriau et Noëlla Ravon, les coprésidents. « D'autant plus que nous partons avec une équipe remaniée », précisent-ils. En effet, plusieurs membres ont décidé à l'issue des représentations 2022 de mettre fin à leur carrière de comédien amateur après des années passées sur scène. Mais l'aventure continue et les Pièces Montées poursuivent les séances d'écriture, au rythme d'un rendez-vous par semaine, avec toujours la même envie de faire rire et d'amuser le public.

La troupe jouera de nouveau au profit des associations qui en font la demande. Deux week-ends sont déjà réservés, il reste donc deux créneaux disponibles. N'hésitez pas à nous contacter au 06 89 43 58 34 ou par mail à lespiecesmonteeslcp85@gmail.com

Le nouveau bureau des Pièces Montées : Noëlla Ravon et Christian Charriau coprésidents, Isabelle Guillet secrétaire, Sandrine Rabiller secrétaire adjointe, Nicolas Berriau trésorier, Gérard Olliveau trésorier adjoint, Sandrine Besson, Madeleine Olliveau et Chantal Perdrieau membres.

Les Pièces Montées vous donnent rendez-vous en 2024

Dates des représentations de « Nouvel Air à la Métairie », **les 16, 17, 23, 24 et 30 novembre 2024, les 1er, 7 et 8 décembre 2024 à la salle A'Capella** de La Chapelle-Palluau. Renseignements au 06 89 43 58 34.



Légende : Les Pièces Montées lors de leur précédente pièce, « du Rifi à la Métairie » jouée fin 2021 et fin 2022. 2 217 spectateurs sont venus les applaudir à l'Espace A'Capella.

LES BICYLINDRES D'ENFER : 30 ANS

Année spéciale pour les bicylindres étant donné que nous fêtons nos 30 années d'existence. Comme à son habitude le triple effort a battu son plein, le rallye moto a quant à lui ouvert un débat concernant son maintien, son amélioration, ou le retour des soirées à thèmes... Certains d'expérience se souviendront de ces soirées mémorables...



Mais cette année c'était aussi l'occasion de rassembler les anciens adhérents et membres du bureau qui ce sont succédés au fur et à mesure de ces 30 années chargées d'histoire, afin de se rappeler les bons moments, les bringues, les balades et les week-ends de l'Ascension. En parlant de balade, pour celle des 30 ans, 30 motos étaient sur le bitume : si c'est pas un signe, vivement les 40...

1. Pour ceux à qui la mémoire faisait défaut, les albums photos et les films étaient de sortis. Pour une journée mémorable, où les plus expérimentés et les nouveaux ont pu partager leurs expériences. 30 ans de solidarité, d'amitié, d'investissement et une seule passion celle du deux roues... et plus si affinités..

Le président, Clément PROUTEAU

APEL DU RPI DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT AGNÈS - ST JOSEPH

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, l'APEL du RPI organise pour le lundi 4 septembre **un café rentrée** pour les parents de l'école.

Il sera prévu **une vente de jus de pommes et gâteaux Bijou** ouverte à tous pour une livraison prévue le 29 septembre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé ! Les bénéfices sont reversés pour l'école (équipements, voyage scolaire...).

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous avons toujours besoin de mains supplémentaires...

Contact : apel@rpi-palluau-lachapelle.fr

L'équipe de l'APEL



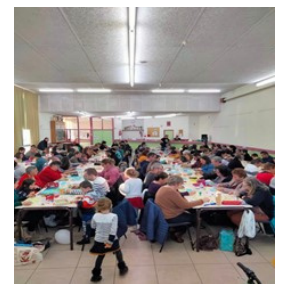
APE LE VERGER DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PALLUAU

Durant ce premier semestre 2023, l'Association de Parents d'Elèves de l'école publique du Verger de Palluau a organisé divers événements permettant de financer par la suite du matériel et des sorties scolaires.

Un loto a été organisé dans la salle communale de Saint-Paul-Mont-Penit le 22 janvier. Le vide grenier place Clérambault à Palluau a eu lieu le dimanche 7 mai.

Les parents d'élèves ont pu acheter des plants pour le potager durant le mois de mai. Et pour clore cette année scolaire, la fête de l'école a eu lieu le samedi 17 juin. Cela s'est passé à côté de la salle Rigolly à Palluau, de 10h à 17h avec des lots à gagner aux différents stands ainsi qu'à la tombola. Les meilleurs vendeurs de tombola se sont vu attribuer des lots ainsi que la meilleure classe qui a fait remporter à l'école une table de ping-pong avec raquettes et balles. Des bons d'achats de 30 euros à la librairie d'Aizenay ont été offerts aux CM2 pour leur souhaiter une bonne continuation dans leur scolarité au collège.

L'équipe de l'APE remercie chaleureusement ses bénévoles qui se reconnaîtront pour avoir donné de leur temps et de leur énergie, ainsi que l'équipe enseignante, les municipalités de Palluau, La Chapelle Palluau et Saint-Paul-Mont-Penit, les comités des fêtes de ces communes qui nous prêtent le matériel.



Loto à St-Paul-Mont-Penit



Fête de l'école à Palluau



Bibliothèque

Les dernières nouvelles de nos belles aventures

Nous avons accueilli, le 11 février, dans le cadre de l'opération "partageons nos différences : handicaps en bibliothèque", les frères Benard, Florent et Samuel.

Samuel est autiste, il a aujourd'hui 41 ans et son frère est l'auteur du livre "Mon frère est un extraterrestre", qui raconte l'histoire de leur fratrie pas comme les autres.

Ce fut un moment riche en émotions, entre rires et larmes, un moment de partage que toutes les nombreuses personnes présentes n'oublieront pas.



LES HEURES DU CONTE – SAMEDIS 21 JANVIER – 4 MARS – 1ER AVRIL – 3 JUIN

Des moments appréciés par les petits.



MERCREDI 12 AVRIL – SPECTACLE MAGIE & CHASSE AUX OEUFS

Que du bonheur, pour petits et grands, ce moment de magie avec notre maître magicien local "Rubeca", qui nous a aussi fait une surprise de ventriloque avec son adorable petite marionnette.

Encore merci à Monsieur Gaudin de nous avoir fait don de ce spectacle de grande qualité.

Pâques étant passé de quelques jours, les enfants ont pu, ensuite, faire une belle chasse aux œufs dans les jardins, et l'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.



MERCREDI 26 AVRIL – ANIMATION NINTENDO LABO (à partir de 9 ans)

Incroyable cette animation qui allie fabrication et jeu vidéo – les enfants ont construit une canne à pêche ou une maison, avec du carton, à l'aide d'un "tuto" et au final la récompense est de pouvoir animer ces objets avec une console Nintendo switch ; pas si facile... l'aide d'adultes était un peu nécessaire, mais tout le monde était content du résultat final.



VENDREDI 26 MAI – Spectacle Collectif MORDICUS – "Des Connectés"

La vie des connectés, nous et nos machines intelligentes ! Le collectif mordicus a construit ces lectures théâtralisées autour d'extraits de romans et nouvelles d'anticipation, mais aussi d'essais et de pièces de théâtre. Les personnages sont aux prises avec cette nouvelle dimension du réel qu'est la face numérique du monde.

Deux comédiens du collectif mordicus, isabelle et olivier nous ont beaucoup surpris au travers de leurs lectures, mais nous ont aussi amène à réfléchir sur notre environnement, aujourd'hui, connecte de toute part.

À LA BIBLIOTHEQUE ON PARTAGE AUSSI DES ATELIERS LECTURES

avec les enfants de l'école saint joseph et leurs maitresses ; un jeudi matin par mois, trois séances de lecture pour les CP, puis les CE1/CE2 et les petits de maternelle.



Hélène Prévaut, aidée par quelques bénévoles, anime ces ateliers autour de lectures sur différents thèmes et sélectionne des racontes-tapis ou des Kamishibais ; les enfants choisissent des livres avec leurs maitresses pour lire en classe.

Les enfants adorent venir à la bibliothèque, il y a des règles à respecter, mais cela n'entrave en rien leur plaisir.



Toujours des bons moments partagés, nos après-midi jeux tous les 15 jours, si bien que nous ne faisons pas de "break" pendant l'été pour celles ou ceux qui ne partent pas en vacances -

ILS AURONT LIEU LES MARDIS : 11 JUILLET ET 25 JUILLET – 8 AOUT ET 22 AOUT –
DE 14H30 A 17H..... ET MEME PARFOIS UN PEU PLUS TARD !

La bonne humeur est de mise et nous ne manquons pas de fêter nos anniversaires autour de bons gâteaux !

Et ça continue ... le mardi 5 septembre ... etc ...

ANIMATIONS JUILLET ET AOÛT

Pendant les heures de permanences des mercredis, nous proposerons aux enfants des séances lectures et/ou coloriages, de préférence en extérieur, pour profiter de notre sympathique espace de verdure, qui sera aménagé avec des transats pour des moments de détente, pour lire, ou échanger tout simplement.

N'hésitez donc pas à venir nous voir et surtout prenez le temps de vous octroyer des moments agréables.

APRÈS LES MOIS D'ÉTÉ, NOUS VOUS PROPOSERONS :

L'HEURE DU CONTE :

Samedi 9 septembre - 10H30/11H30

Samedi 25 novembre - 10H30/11H30



CAFE LITTERAIRE

Samedi 30 septembre - 15 H / 17 H

Echanges autour d'un café avec Carole MANCEAU, Alya CHARTIER, Christine CHATEAU-TRICHET et Véronique RENAUDEAU.



SOIREE "DOUDOUS"

Vendredi 6 octobre à 20 H



ATELIER CREATIF HALLOWEEN

Mercredi 25 octobre - 14 H 30 / 17 H

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE - "J'AI VU LE LOUP"

Mercredi 20 décembre - 15 H 30 / 17 H

Avec la Compagnie "Acteurs en herbe", (qui a réalisé le spectacle de Noël 2022)



NOUVELLES RÈGLES DE PRÊTS DEPUIS LE 1ER MAI 2023

Compte tenu des décisions prises lors des Comités de pilotage sur "l'évolution de la lecture publique", les abonnés peuvent désormais emprunter 10 livres et périodiques - 4 CD audio pour une période de 4 semaines.

ATTENTION, VOTRE BIBLIOTHEQUE SERA FERMEE LES LUNDIS DU MOIS D'AOÛT, MAIS RESTERA OUVERTE LES MERCREDIS ET SAMEDIS AUX HORAIRES HABITUELS

Toute l'équipe vous souhaite un bel été, et vous attend, en vous accueillant toujours avec le sourire.

Dominique DESMONS

NETTOYONS LA NATURE – TOUT UN SYMBOLE

En partenariat avec la Communauté de Communes, le conseil municipal a validé sa participation à l'opération "Ramassage de déchets - En'Vie d'agir pour ma planète", proposée par la commission Développement durable et mobilité, dans le cadre de des Rendez-vous pour le Climat entre le 23 septembre et le 8 octobre. Il s'agit d'une demi-journée ou journée d'action collective. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer sur cette mobilisation.



L'OFFICE DE TOURISME VIE ET BOULOGNE

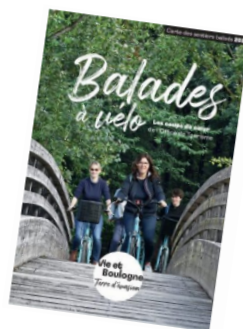
Vie et Boulogne est un territoire riche de trésors à découvrir sans attendre ...

Que vous soyez écrivain de verdure, belles pierres ou farniente, venez à notre rencontre !

Notre équipe vous accueille à Aizenay (ancienne gare) et à Apremont (château) pour vous révéler les bons plans du moment, les incontournables à visiter et bien évidemment ses coups de cœur.



Brochures et documentations
Chaque année, l'Office de Tourisme Vie et Boulogne édite plusieurs supports afin de vous guider dans votre séjour et qu'il soit le plus agréable possible.



Contact :

Office de tourisme Vie et Boulogne à Aizenay

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Fermé le lundi, mardi après-midi et le dimanche

2 avenue de la gare –
85190 Aizenay
02 51 31 89 15
ot@vieetboulogne.fr

Focus sur le programme du Château d'Apremont :



Animations estivales



ATELIERS CIRQUE

La compagnie Fabigan vous invite à réaliser un parcours d'acrobaties :
10 ateliers pour défier votre équilibre
Du 8 juillet au 31 août



SPECTACLE

De l'humour, des acrobates et de la jonglerie, un spectacle participatif, pour toute la famille, proposé par la Cie Fabigan.

Du 17 juillet au 18 août
Deux représentations quotidiennes du lundi au vendredi



Expositions permanentes

1 UN CHATEAU AU FIL DES SIÈCLES
Apprenez-en plus sur la construction du château, son architecture, et les artisans à l'œuvre.



2 LE RÊVE DE L'AMIRAL
Découvrez la vie du plus célèbre propriétaire des lieux, Philippe Chabot de Brion, et laissez-vous conter ses projets de château et de port.

3 S'HABILLER À LA RENAISSANCE, TOUTE UNE HISTOIRE !

Plongez dans l'univers de la mode du 16ème siècle et admirez les costumes féminins et masculins réalisés spécialement pour l'exposition





Aizenay. Pompiers : 30 % de hausse d'activités en 2022

La Chapelle-Palluau – Les sapeurs-pompiers d'Aizenay ont été mis à l'honneur samedi 14 janvier, à l'occasion de la Sainte-Barbe, dans la salle A'Capella.

● Ouest-France
Publié le 17/01/2023 à 05h05



Les sapeurs-pompiers d'Aizenay ont tenu leur Sainte-Barbe à La Chapelle-Palluau, en France.

La Chapelle-Palluau. Fête entrer le soleil des Caraïbes et de l'Afrique

Un change de continent le 6 mai, avec OJM Orchestre. Les musiques du continent africain, des îles Mascareignes et des Caraïbes vont surfer avec les saveurs et les goûts.

● Ouest-France
Publié le 28/04/2023 à 05h03



Le duo OJM avec Joffe Aout et Olivier Maxime. | PATRICK

La Chapelle-Palluau. Un nouveau bureau pour les Pièces montées

● Ouest-France
Publié le 14/01/2023 à 05h14



Les Pièces montées lors des dernières représentations de leur pièce du « Fatale à la Mélière », jouées à l'espace A'Capella, en décembre 2022. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Sophie et Guillaume ont créé leur petite menuiserie

L'Atelier SoGui travaille avec du bois qui provient de Vendée pour une fabrication écoresponsable. Sophie et Guillaume ont créé leur entreprise en mai 2022 au 10, rue du Petit-Fief.

● Ouest-France
Publié le 02/02/2023 à 05h28



Guillaume Baranger et Sophie Devers ont créé l'atelier SoGui. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Une nouvelle guinguette pour Kouik La Belette

● Ouest-France
Publié le 24/01/2023 à 05h03



De gauche à droite : Florent, Chloé, Mégane, Mathilde, Anelès, Clément, Lével Flanché. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. La Compagnie enfonce le clou avec Céline d'Yon

La salle A'Capella est la résidence théâtrale de cette compagnie yonnaise, elle propose un week-end complet de festivités avec le collectif mUr.

● Ouest-France
Publié le 10/03/2023 à 05h26



Week-end culturel en vue, les 18 et 19 mars, avec la Compagnie yonnaise Clou et le collectif mUr. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. C'est parti pour le 2e Spring Festival Grat'moilà

L'édition « Indoor » 2023 de Grat'moilà est annoncée. La salle A'Capella va ainsi résonner rock et punk, le samedi 25 mars.

● Ouest-France
Publié le 20/03/2023 à 05h02



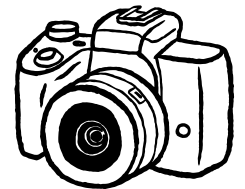
Les Shariff, en pleine tournée dans l'hexagone, devraient bientôt traverser l'atlantique pour réviser le côté rock'n'roll de leur nouveau disque. En attendant, c'est une grosse soirée Grat'moilà qui s'annonce, le 25 mars, à La Chapelle-Palluau. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. En'Vie de nature : la commune ville étape dimanche

● Ouest-France
Publié le 17/06/2023 à 05h26



L'office de tourisme Vie et Boulogne s'associe aux services de la communauté de communes et aux associations du territoire pour l'organisation d'En'Vie de nature dimanche 18 juin. | OUEST-FRANCE



La Chapelle-Palluau. Les Rencontres au naturel de Cyrille Chauvet

Ce passionné de botanique emmène ses visiteurs sur les chemins de la campagne chapelloise et leur apprend à reconnaître les plantes sauvages.

● Ouest-France
Publié le 29/04/2023 à 05h03



Dimanche, 10 h du matin, les pluies apaisées. C'est pour Cyrille Chauvet la première rencontre au naturel. | OUEST-FRANCE

La Chapelle-Palluau. Les Pièces montées sur scène en 2024

● Ouest-France
Publié le 29/04/2023 à 05h03






La troupe de théâtre de La Chapelle-Palluau, les Pièces montées, lors d'une séance d'écriture de leur prochain spectacle. | OUEST-FRANCE



Agenda



ASDI - animateur sportif et de détente intercommunal

- 4 juillet à 14h15 - Tournoi de foot au City stade de Maché 
- 4 juillet à 18h30 - Méditation avec Ismäk Coeur Sacré, salle polyvalente, de La Chapelle-Palluau (2 rue de Douin) 
- 11 juillet à 14h15 - Multisports au City stade de St Etienne du Bois
- 11 juillet à 18h30 - Animation détente avec Anjali 85, salle polyvalente de La Chapelle-Palluau (2 rue de Douin)
- 13 juillet à 14h15 - Olympiades Complexe sportif, à Palluau
- 18 juillet à 10h30 - Gym douce à la Salle st Laurent de Grand'landes 
- 18 juillet à 14h15 - Basket au city stade, à Saint Paul Mont Penit
- 20 juillet à 14h30 - Chasse aux trésors au Stade de foot à La Chapelle-Palluau
- 20 juillet à 18h30 - Méditation avec Ismäk Coeur Sacré, Salle de réunion à Maché

Inscriptions au 02.51.98.51.73 ou asdi@saintpaulmontpenit.fr



COURS DE YOGA

Mme AFONSO Céline vous propose des cours de Yoga, tous les mardis de 19h à 20h30 (excepté pendant les vacances scolaires).

Elle vous convie le mardi 5 septembre pour découvrir cette discipline, à l'ancienne salle polyvalente, 2 rue de Douin, à 19h.

Penser à venir équipé (liste sur l'affiche)

N'hésitez pas à la joindre au 07.83.28.16.99



SEPTEMBRE

- 10 septembre - Chapeul'faire organisé par le Comité des fêtes, dès 12h
- 13 septembre - Repas dansant à l'Espace A'Capella organisé par le Club intercommunal de l'Amitié de Grand'landes
- 17 septembre - Sortie marche et pique-nique avec Clopin-Clopan à Noirmoutier
- 30 septembre - Festival Grat'moila par Hopopope



OCTOBRE

- 5 octobre - Don du sang à l'Espace A'Capella, l'après-midi
- 7-8 octobre - Rassemblement motos par le Café Racer
- 14 et 15 octobre - Théâtre Les Attrap'mots d'Aprémont
- 21 et 22 octobre - Théâtre Les Attrap'mots d'Aprémont
- 22 octobre - Marche avec Clopin-Clopan à La Frébouchère (Avrillé)

NOVEMBRE

- 11 novembre - Commémoration du 11 novembre avec l'UNC
- 19 novembre - Marche avec Clopin-Clopan au Barrage de Papon (La Roche-sur-Yon)
- 25 novembre - Belote du Comité des fêtes



DÉCEMBRE

- 10 décembre - Marche avec Clopin-Clopan à la Marchandière (Maché)
- 17 décembre - Goûter des aînés

Vous venez d'arriver sur notre commune, vous avez plus de 70 ans, venez vous recenser en mairie pour recevoir une invitation.

